



TOURNAGE AU CHÂTEAU DE CHILLON™ DEMANDE D'AUTORISATION / AMATEURS

DATE(S) DU TOURNAGE : _____

Nb : la présente demande doit être adressée à la Direction du Château de Chillon au moins 7 jours avant la date requise pour le tournage.

COORDONNEES CLIENT : Nom, prénom : _____
 Entreprise : _____
 Adresse : _____

 Tél : _____
 Mob : _____
 Fax : _____
 Email : _____

POUR OBTENIR L'ACCORD DE LA FONDATION DU CHATEAU DE CHILLON

Informations à communiquer à la direction du Château de Chillon :

Exposé, cadre et but du projet (sujet, scènes précises qui seront tournées au château)

Les salles et autres lieux requis

Le temps nécessaire escompté

Heure d'arrivée : _____ Heure de départ : _____

Détails divers (nombre de personnes présentes, énumération du matériel apporté, risques d'émissions sonores ou non, etc.)

REGLES ET DIRECTIVES A OBSERVER

1. Il est formellement interdit de déplacer le mobilier du château (meubles, objets, bornes, etc.) ainsi que de l'utiliser comme support de matériel.
2. Il sera fait appel à un gardien du château pour tout besoin particulier.
3. Les scènes filmées ne doivent pas entacher l'image du Château de Chillon, mais respecter les valeurs de la fondation : qualité, tradition et prestige.
4. Le tournage ne doit en aucun cas représenter un obstacle à la visite du château par le public. S'il vous est nécessaire de filmer dans des conditions plus optimales, vous pouvez le faire en-dehors des heures d'ouverture officielle, ce qui engendrera toutefois un coût de CHF 200.-/heure, payable le jour du tournage.
5. Le lieu-dit « Château de Chillon, Montreux/Veytaux » doit être mentionné dans les crédits du film réalisé.

Si les conditions susmentionnées ne sont pas remplies, la Fondation du Château de Chillon se réserve le droit d'interrompre le tournage en cours.

Ainsi fait à Veytaux, le 7 avril 2020

Marta Sofia dos Santos
Directrice

Lu et approuvé (date et signature) : _____

Document à nous retourner **dûment daté et signé** :

- soit par retour de courriel (info@chillon.ch),
- soit par fax (021 966 89 12),
- ou encore par poste à Fondation du Château de Chillon, Avenue de Chillon 21, 1820 Veytaux.